

La Ferme des Tilleuls

Maraîchage bio — Vente directe & AMAP

FACTURE

N° F-2026-4632

Émission : 25 avril 2026

Prestation : 22/04/2026

Échéance : 25/05/2026

Micro-BA · CA ≤ 120 000 €

ÉMETTEUR

Julien LEROY

Entreprise individuelle — La Ferme des
Tilleuls
5 Lieu-dit La Croix Neuve
87000 Démo-sur-Vienne — France

SIRET : 000 000 000 00000 (fictif — démo)
Code APE : 0113Z — Culture de légumes
TVA intra. : FR 00 000000000

CLIENT

Biocoop Les Quatre Saisons

3 avenue de la République
69007 Lyon-Démo — France

SIRET : 000 000 000 00000 (fictif — démo)
TVA intra. : FR 00 000000000
Contact : achats@biocoop-exemple.test

Désignation	Qté	PU HT	TVA	Total HT
Bouquet d'herbes aromatiques bio Mélange thym, romarin, laurier — 100 g	11	6.50 €	5.5 %	71.50 €
Huile essentielle lavande fine bio Distillation vapeur, 10 ml flacon verre ambré	3	42.50 €	20.0 %	127.50 €
Tisane lavande-mélisse bio Sachet 50 g, séchage naturel	14	38.00 €	5.5 %	532.00 €

Total HT	731.00 €
TVA 5.5 %	33.19 €
TVA 20.0 %	25.50 €
Total TTC	789.69 €

Mode de paiement : virement bancaire sous 30 jours (échéance 25/05/2026)

IBAN : FR76 0000 0000 0000 0000 0000 000 — **BIC :** XXXXXXXXXXXX (fictif — démo)

Référence à porter : F-2026-4632

Pénalités de retard : en cas de retard de paiement, seront appliquées les pénalités au taux minimum légal (3 × taux d'intérêt légal) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (art. L.441-10 Code de commerce). **Pas d'escompte pour paiement anticipé.**

Factur-X : document conforme au profil EN16931 (norme européenne EN 16931, obligatoire en France à partir du 1^{er} septembre 2026 pour la réception, 2027-2028 pour l'émission).
Généré par **SelfInvoice** — écosystème MySelf — AGPL-3.0-or-later.

Factur-X EN16931